



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER

Direction régionale et interdépartementale
de l'Équipement et de l'Aménagement Île-de-France

Direction des Routes ÎLE-DE-FRANCE

PRESENTATION GENERALE

EXAMEN PROFESSIONNEL AU TITRE DE 2016 POUR LES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS Technicien 2 (Homme ou femme)

<u>Date limite d'inscription et de dépôt de dossier</u>	15 mai 2017 Le cachet de la poste faisant foi
<u>Date de l'examen des dossiers</u>	1 ^{er} juin 2017
<u>Date des résultats d'admissibilité</u>	6 juin 2017
<u>Date de l'épreuve d'admission : entretien oral avec le jury</u>	Du 26 au 30 juin 2017

EXAMEN PROFESSIONNEL OUVERT AUX CANDIDATS SUIVANTS:

Etre Ouvrier des Parcs et Ateliers, technicien de niveau 1 justifiant de 2 ans de services effectifs à la date du premier jour fixé pour les épreuves.

NOMBRE DE POSTE A POURVOIR : 10 postes

- Opérateur Sécurité Trafic – OST (4 postes)
- Technicien Diagnostic et Maintenance – TDM (4 postes)
- Responsable Maintenance Station SIREDO et Météo (1 poste)
- Chargé d'Étude Unité Politique de Maintenance et Modernisation (1 poste)

(Une liste complémentaire pourra être établie)

COMMENT SE PROCURER LES DOSSIERS D'INSCRIPTION

➤ soit par téléchargement en page d'actualité sur le site intranet suivant :

http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/avis_de_recrutement_opa_2017_t1a_t2.pdf

➤ soit en vous présentant ou en écrivant à l'adresse suivante :

Direction des Routes ÎLE-DE-FRANCE/Secrétariat Général Délégué

BRH - Pôle formation et Concours -

Mention Technicien principal- 2016

15/17, Rue Olof Palme

94046 CRETEIL Cedex

(Tél. 01 46 76 87 62 ou 01 46 76 88 31)

I- Les conditions d'admission à concourir

Pour vous présenter à l'examen professionnel de technicien 2, vous devez remplir :

- **les conditions générales,**
- **et les conditions particulières exigées pour cet examen professionnel**

Les conditions générales

Être Ouvrier des Parcs et Ateliers, affecté à la Direction des Routes Île-de-France.

Les conditions particulières

Être Ouvrier des Parcs et Ateliers, technicien de niveau 1 justifiant de 2 ans de service effectif à la date du premier jour fixé pour les épreuves (1^{er} juin 2017).

II- La procédure de recrutement

L'examen professionnel est organisé **en deux phases** :

1) Epreuve d'admissibilité (coefficient 1)

1. Un dossier rédigé par le candidat en 2 parties : **(en 3 exemplaires)**
 - a) une partie présentant la carrière du candidat, les expériences marquantes qui lui ont permis d'acquérir une certaine autonomie ou une expertise particulière et ses motivations pour évoluer dans sa carrière.
 - b) Une partie développant une thématique relative au métier du candidat, au choix du candidat et permettant d'apprécier ses facultés d'analyse et de raisonnement

2. Un curriculum vitae

Le jury attribuera une note allant de 0 à 20 à l'épreuve. (Coefficient 1)

2) Epreuve orale d'admission (coefficient 2)

Entretien avec le jury (durée : 20 minutes)

- 1) Présentation par le candidat de sa carrière et des fonctions qu'il occupe.
- 2) Questions/réponses sur la présentation du dossier écrit.
- 3) Questions/réponses : culture générale du périmètre DRIEA et des interfaces de la DIRIF.

Le jury attribuera une note allant de 0 à 20 (Coefficient 2).

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Nul ne peut être admis s'il n'a pas obtenu la moyenne de 10/20.

Le jury arrêtera la liste des candidats admis. Il pourra éventuellement constituer une liste complémentaire.

Il fixe la note minimale à l'épreuve sur dossier (admissibilité) pour être autorisé à passer l'épreuve orale (admission).

III- La carrière

Les missions et les activités de ces postes de Technicien Niveau 2 sont présentées sur la ou les fiche(s) de poste jointe(s) au présent avis d'examen professionnel.

La rémunération

Le salaire de base (zone 1) est de 2223,88€ brut à compter du 1^{er} février 2017.

Ce salaire brut peut être éventuellement complété par une prime de rendement, une prime d'ancienneté, une prime de métier et par une prime d'expérience qui est accordée à partir de 30 ans d'ancienneté.

Les astreintes éventuelles sont rémunérées.

Textes de références

Décret n°65-382 du 21 mai 1965 relatif aux Ouvriers des Parcs et Ateliers,

Arrêté interministériel du 2 décembre 1991 portant classification professionnelle des Ouvriers des Parcs et Ateliers,

Circulaire ministérielle DPS/GB2 du 20 mars 1997 relative à la classification des Ouvriers des Parcs et Ateliers.

Circulaire ministérielle du 3 juin 2003 relative aux nouvelles mesures de promotion des OPA applicables à compter de 2003.

<p>1. Intitulé du poste : Opérateur Sécurité Trafic (OST)</p>
<p>2 - Corps et grades ciblés : OPA T2</p>
<p>3 - Situation professionnelle Structure et position du poste Le poste est rattaché à l'adjoint exploitation du PCTT, lui-même rattaché au chef du PCTT.</p>
<p>4 - Missions et activités Les missions du service Gestion du trafic et de la sécurité des usagers sur le réseau voie rapide Ouest Ile-de-France et sur les tunnels afférents</p> <p>Les missions du service Le service exploitation et entretien du réseau (SEER) garantit les déplacements des usagers dans des conditions optimales en assurant la gestion du trafic, la viabilité et l'entretien de son réseau. Dans l'accomplissement de cette mission, il veille en premier lieu à la sécurité des usagers qui utilisent ce réseau et des agents qui l'entretiennent.</p> <p>Les missions de l'AGER:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion du trafic et de la sécurité des usagers sur le réseau voie rapide et sur les tunnels afférents ; • Exploitation, gestion et entretien du secteur géographique de l'arrondissement. <p>Missions du PCTT:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer en temps réel l'information et la mise en sécurité des usagers • Surveillance continue du trafic sur le réseau routier du secteur et particulièrement dans les tunnels ; • Surveillance et maintenance des équipements dynamiques ; • Application des politiques d'information et d'exploitation routière de la DIRIF ; • Support d'ingénierie d'exploitation et d'entretien aux unités d'exploitation de la route de l'arrondissement. <p>Les principales activités et responsabilités liées au poste</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer en temps réel des événements survenant sur le réseau d'autoroutier • Surveiller l'évolution du trafic et lance les mesures pré établies d'information et les plans de gestion de trafic en cas d'incident • Surveiller l'environnement en tunnel et lance les procédures pré établies pour rétablir un environnement de sécurité • Lancer les scénarios de désenfumage et de fermeture des tunnels en cas d'incendie et modifie les conditions de ventilation sous contrôle des pompiers • Vérifier le fonctionnement des outils, déclare les pannes et mobilise le cas échéant l'astreinte maintenance • Suivre l'évolution et la mise à jour des outils de gestion du trafic (SIRIUS) et de gestion des équipements en tunnel • Suivre et mettre à jour les le planning des travaux, informe les usagers lors de fortes gênes à la circulation • Rassembler tous les éléments nécessaires à l'élaboration des retours d'expérience <p>Les conditions de travail et les contraintes du poste Travail en co-activité avec les forces de police, compagnie autoroutière Ouest île-de-France</p>



5 - Compétences et ressources

Les principales compétences requises

- Maîtrise d'un environnement informatique
- Notion ingénierie du trafic autoroutier
- Savoir appliquer précisément un processus détaillé dans des délais brefs
- Savoir rendre compte précisément du déroulement d'un événement
- Savoir être : calme, réfléchi, vigilant, capacité à réagir rapidement, sens du contact humain

6 - Environnement du poste

Relation étroite avec la compagnie autoroutière ouest île de France, co exploitants du PC
Relation avec la hiérarchie lors d'incidents

1. Intitulé du poste : Technicien Diagnostic et Maintenance (TDM)

2 - Corps et grades ciblés : Ouvriers des Parcs et Ateliers (OPA) T2

3 - Situation professionnelle

Structure et position du poste

Le poste est rattaché à l'adjoint maintenance du PCTT, lui-même rattaché au chef du PCTT, ou à un chef de pôle, lui-même rattaché à l'adjoint maintenance du PCTT.

4 - Missions et activités

Les missions du service

Le service exploitation et entretien du réseau (SEER) garantit les déplacements des usagers dans des conditions optimales en assurant la gestion du trafic, la viabilité et l'entretien de son réseau. Dans l'accomplissement de cette mission, il veille en premier lieu à la sécurité des usagers qui utilisent ce réseau et des agents qui l'entretiennent.

Les missions de l'AGER :

- Gestion du trafic et de la sécurité des usagers sur le réseau voie rapide et sur les tunnels afférents ;
- Exploitation, gestion et entretien du secteur géographique de l'arrondissement.

Missions du PCTT :

- Surveillance continue du trafic sur le réseau routier du secteur et particulièrement dans les tunnels ;
- Surveillance et maintenance des équipements dynamiques ;
- Application des politiques d'information et d'exploitation routière de la DIRIF ;
- Support d'ingénierie d'exploitation et d'entretien aux unités d'exploitation de la route de l'arrondissement.

Les principales activités et responsabilités liées au poste

- Diagnostic et analyse des dysfonctionnements des équipements de gestion de trafic et de sécurité installés dans les tunnels ;
- Diagnostic et actions immédiates sur panne importante déclarée par l'opérateur sécurité trafic (OST). Par exemple : passage sous les Conditions Minimales d'Exploitation (CME) pour les tunnels, etc ... ;
- Résolution de pannes ou pilotage de plans d'action jusqu'à la résolution ;
- Tests de bon fonctionnement, relevé des défauts, élaboration des fiches d'interventions, de consignes de maintenance, de modes opératoires ;
- Chargé d'Exploitation ELectrique Opérationnel (CHEXEL-O) par le suivi des prestations Note d'Information Préalable (NIP) validé par le CHargé d'EXploitation ELectrique Principal (CHEXEL-P)
- Analyse des demandes d'accès (DA) ;
- Programmation des travaux préventifs et curatifs ;
- Suivi et contrôle des travaux d'entreprise, constat de service fait ;
- Suivi et propositions de commandes suivant l'enveloppe budgétaire attribuée ;
- Consultations d'entreprises et participation à l'élaboration de pièces techniques des marchés ;
- Participation à la connaissance du patrimoine ;
- Participation au retour d'expérience sur les pannes majeures ;
- Force de proposition sur l'amélioration des systèmes et procédures ;
- Participation aux programmes de rénovation des équipements tunnel et trafic.

Les conditions de travail et les contraintes du poste

Sujétions supplémentaires acceptées par l'agent



Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :**Le TDM tient comme responsabilité :**

- maître d'œuvre sur son domaine de compétence ;
- chargé d'exploitation électrique opérationnel
- Chargé de travaux et de consignation en fonction du niveau d'habilitation électrique.

Management

Néant

Conditions matérielles

- Travail sur outils informatiques techniques ; Ordinateur fixe équipé des outils bureautique ;
- Travail en locaux techniques, sur chaussée (en et hors exploitation), de jour ou de nuit ;
- Poste ayant des contraintes opérationnelles : maintien dans l'emploi, astreinte, plages de travail postées en horaires décalés,... ;

En astreinte, le TDM doit pouvoir se rendre rapidement au PCTT ou sur le lieu d'intervention. Un véhicule et un téléphone d'astreinte sont alors mis à sa disposition

Horaires et saisonnalités

- Horaires administratifs hebdomadaires ;
- Travail posté entre 12 et 16 semaines dans l'année
Entre 6 et 8 semaines en astreinte soir, WE et jours fériés

Conditions particulières

Les TDM sont amenés à travailler 12 nuits dans l'année. Possibilité d'en réaliser plus pour des raisons de service.

5 - Compétences et ressources**Les principales compétences requises****Compétences techniques**

Connaissances en

- électricité HT-BT ; automatisme ;
- électromécanique ; Informatique
- Hydraulique – Mécanique des fluides

Compétences transversales

Capacité à travailler en équipe et en partenariat rapproché.

Notion sur les marchés publics. Possédant le permis de conduire. Être en mesure de gérer tous types d'événements dans une situation d'urgence

Compétences relationnelles

Capacité de dialogue, de négociation, savoir maîtriser un règlement technique.

6 - Environnement du poste

Le TDM est en relation fréquente avec :

- L'Opérateur Sécurité Trafic (OST)
- Les Unités d'Exploitation de la Route (UER)
- l'ensemble des services de la DiRIF
- les entreprises et les bureaux d'études.

<p>1 - Intitulé du poste : Responsable Maintenance Stations – SIREDO et METEO</p>
<p>2 - Corps et grades ciblés : Ouvrier des parcs et ateliers / Technicien Niveau 2</p>
<p>3 - Situation professionnelle</p> <p>Description de la structure et positionnement dans l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rattaché à l'adjoint de maintenance du PC <p>organisation du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Régime d'horaires variables, avec travail de nuit possible. <p>Localisation : PCTT – 83 Av Vincent François Raspail – 94 210 Arcueil</p>
<p>4 - Missions et activités</p> <p>Les missions du service</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'arrondissement de gestion et d'exploitation de la route (AGER) Sud a en charge l'exploitation, la gestion et l'entretien du réseau routier national dans le département de l'Essonne et la moitié du département du Val-de-Marne. Le réseau de l'AGER Sud comprend 330 km d'autoroutes et voies rapides urbaines à forts enjeux : A6, A10, A106, N104, N118, N6... Ainsi que 3 tunnels de plus de 300m et de nombreux ouvrages d'art. • L'AGER Sud comprend 160 agents et gère un budget annuel de l'ordre de 10 M€ • L'AGER est composé d'un bureau de gestion administrative de la route (BGAR), de 3 unités d'exploitation et d'entretien de la route (UER) situées à Villabé, Orsay et Cheville-Larue, d'une unité de gestion de flotte ainsi que d'un poste de contrôle trafic et tunnels (PCTT) situé à Arcueil <p>Les missions de l'unité</p> <ul style="list-style-type: none"> • PCTT a en charge : • la surveillance continue du trafic sur les voies rapides de l'AGER • la surveillance continue des tunnels et la maintenance des équipements garantissant la sécurité dans les tunnels (capteurs, ventilation, caméras, etc.) • la maintenance 1er niveau des équipements d'exploitation dynamique de la route (SIRIUS) • l'application des politiques d'information routière de la DIRIF • le support ingénierie d'exploitation et d'entretien aux unités (UER) de l'age Sud <p>Les principales activités et responsabilités liées au poste</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsable du bon fonctionnement de la cellule de veille hivernale de l'AGER Sud : suivi, synthèse et diffusion des interventions des équipes de l'AGER sur les épisodes neigeux ou de verglas • Maintenance et suivi du bon fonctionnement des stations météorologiques locales de l'AGER Sud, en préventif et curatif ; le cas échéant, contribution à l'élaboration d'une politique régionale de maintenance des stations météo • Suivi du bon fonctionnement des équipements SIREDO (équipements de mesure du trafic et de ses caractéristiques) du secteur sud, relevé des dysfonctionnements, suivi ou réalisation d'opérations de maintenance de 1er niveau des équipements SIREDO en concertation avec l'unité de maintenance localisée à Créteil. • Suivi des travaux de génie civil des boucles SIRIUS du réseau de l'AGER Sud • Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du PNVIF • Participation à la veille météorologique de la DiRIF • Participation à la gestion du stock de sel de l'AGER Sud en collaboration avec les unités d'exploitation et le BGAR • Correspondant sécurité du PCTT Sud <p>Les conditions de travail et les contraintes du poste</p> <ul style="list-style-type: none"> • En période hivernale et en cas de crise routière, prise de poste possible au PC d'Arcueil en horaire décalé • En période hivernale, diffusion d'une synthèse des fiches d'interventions des R.I des CEI - AGER Sud • En astreinte météo, prise de poste possible à la salle météo de Créteil l'Echat en fonction de l'activation de l'astreinte. • Interventions de nuit ponctuelles suivant les besoins, en travail programmé • Suivi de travaux réfections boucles Sirédo et/ou Sirius • Suivi de travaux pour le remplacement et/ou réparation des sondes Météo.
<p>5 - Les principales compétences requises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aptitude et rigueur à traiter l'ensemble d'un événement depuis la panne jusqu'au compte rendu • Habilitations électriques

- Esprit d'équipe, prise d'initiative, communication
- Disponibilité
- Connaissances en électronique/électrotechnique

6 - Environnement du poste :

- Outils bureautiques avec messagerie et internet, logiciels SIREDO et METEO, ordinateur salle de crise
- Ordinateur portable, téléphone portable – véhicule de service pour le suivi SIREDO et METEO,
- interventions de nuit et astreinte de veille météo.

7 . Evolution du poste : Technicien 3

8 . Expérience professionnelle souhaitable : Participation à des plans neige, connaissances en gestion de trafic, connaissances en travaux génie civil (boucles de comptage)

9 . Contact : Marc Eloy (01.46.15.89.02)

FICHE DE POSTE

1. Intitulé du poste (N° SEER_DET_UPMM_) : Chargé d'étude à UPMM - BPMED
2 - Corps et grades ciblés : OPA Technicien niveau 2
3 - Situation professionnelle Structure et position du poste : DRIEAIF / DiRIF / SEER / DET / UPMM Localisation : 79b avenue du Maréchal Delattre De Tassigny 94000 Créteil (à proximité du métro ligne 8 Maisons-Alfort Les Julliottes)
4 - Missions et activités Les missions du service Au sein du Service de l'Exploitation et de l'Entretien du Réseau (SEER), le Département de l'Exploitation et des Technologies (DET) compte environ 50 agents et est chargé : <ul style="list-style-type: none">– De définir et de mettre en oeuvre les politiques fonctionnelles et techniques liées à la gestion des déplacements et à l'information des usagers.– D'assurer et de coordonner l'exploitation et la maintenance des systèmes dynamiques de gestion de trafic et de sécurité des tunnels. Les missions de l'unité Au sein du DET, l'Unité Politique de Maintenance et Modernisation (PMM) comptant 16 agents, est organisée autour de 3 bureaux ayant pour mission : <ul style="list-style-type: none">– La définition des politiques et méthodes de maintenance des équipements du système SIRIUS (environ 300 Panneaux à messages variables, 800 caméras, 6000 points de mesure du trafic,...), 1000 postes d'appel d'urgence et des équipements dédiés à la sécurité des tunnels (Fermetures Physiques, autoévacuation, système de Détection d'Anomalie d'Incident, etc..)– Le pilotage global de l'activité de maintenance : gestion financière, investissement, définition des orientations, gestion du patrimoine, rédaction de marché– L'assistance à maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre d'opérations de modernisation / rénovation d'éléments du système SIRIUS.– Le développement des outils d'aide à la maintenance et au suivi de l'activité– La coordination et l'assistance aux différents mainteneurs Le Bureau Politique de Modernisation des Equipements Dynamiques (BPMED) est plus particulièrement chargé : <ul style="list-style-type: none">– Assurer des missions d'étude de maintenance et de modernisation en appui des chefs de projets.– Participer à l'expertise, aux conseils, aux prescriptions dans les domaines liés à la maintenance. Ainsi qu'à l'exploitation technique des éléments nécessaires pour la supervision et pour les diagnostics de l'ensemble des équipements dynamiques.– Suivi et supervision des travaux, sur sollicitation du chargé de projet.– Maîtrise d'oeuvre et assistance aux chefs de projet en fonction de la complexité du projet.– Etre référant pour le SEER d'un ou plusieurs systèmes (RAU, RAD, vidéo...). Les principales activités et responsabilités liées au poste

Coordination de la politique générale de maintenance

Assistance à l'élaboration et à la rédaction des moyens de maintenance partagée (marchés régionaux, procédures, modes opératoires, etc...).

Proposition d'amélioration des prescriptions par système du type de maintenance préventive et des moyens

nécessaires à la réalisation (gammes, occurrences, outils nécessaires, etc...).

Proposition d'amélioration des prescriptions par système liés à la gestion des stocks de lot de rechange (seuils, criticités, etc...).

Participer à la définition des conditions d'intégration des nouveaux projets dans les marchés de maintenance DIRIF

existants ou à créer (condition de garantie, lot de rechange, nouveaux prix, etc...).

Expertise et assistance technique

Prise d'information technologique et normative, auprès des fabricants et des autres concessionnaires pour les projets spécifiques.

Veille technologique et normative en tant que référant d'un domaine technique.

Expertise et assistance technique auprès des différents mainteneurs.

Participation à l'élaboration des spécifications techniques des chargés de projet dans le ou leurs domaines

techniques de référence.

Avis pour le compte de DET sur tout sujet relevant des choix technologiques, des architectures, des systèmes, des

principes de conception ou des contraintes de maintenance.

Maintenance de Niveau 4 et 5 (selon la norme AFNOR X60 011)

Participation à la l'identification et hiérarchisation des besoins en termes de maintenance et modernisation du

patrimoine pour l'élaboration des programmes pluriannuel d'investissement.

Proposer des éléments d'amélioration en matière de maintenance des équipements dynamiques (recueil de besoins des arrondissements, cohérence avec la politique de maintenance, proposition de répartition...)

Participer à l'élaboration et au suivi des projets de maintenance et de modernisation des équipements dynamiques

en appui aux chargés de projet.

Maître d'oeuvre et assistance aux projets d'opération de modernisation / rénovation / reconstruction d'éléments des

équipements dynamiques :

- Etude préliminaire et élaboration de tout ou partie du dossier d'Avant Projet Sommaire (APS).
- Assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation des Contrats de Travaux (ACT).
 - Rédaction de dossiers de consultation des entreprises.
 - Analyse des offres et rédaction du rapport de présentation.
- Direction de l'Exécution des contrats Travaux (DET).
- Ordonnancement, Coordination et Pilotages des opérations (OPC) (de manière occasionnelle).
- Assistance préalable apportée au maître de l'ouvrage lors des Opérations de Réception (OPR).

Les conditions de travail et les contraintes du poste

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
Téléphone portable Véhicule de service en pool Ordinateur	Horaires administratifs variables Travail de nuit occasionnel	Déplacements en île de France

5 - Compétences et ressources

Les principales compétences requises

- Compétences techniques

- Généraliste des systèmes de gestion du trafic, des Equipements dynamiques et des réseaux support associés, Nouvelles technologies, Code des marchés publics

- Compétences transversales

- Analyse et animation, être force de proposition, Capacité de rédaction de document et cahiers des charges, Organisation du travail sous délais et contraintes

- Compétences relationnelles

Sens du travail en équipe, Sens de l'écoute et des contacts, Esprit de synthèse, Dynamisme et rigueur

6 - Environnement du poste

7 – Contacts

MARTIN Grégory

Téléphone: 01.41.78.73.97/ 06.27.74.38.44

Messagerie: gregory.martin@developpement-durable.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET DE DEPOT DE DOSSIER

EXAMEN PROFESSIONNEL pour le recrutement
de

10 O.P.A. Techniciens Niveau 2

Opérateur Sécurité Trafic – OST (4 postes)
Technicien Diagnostic et Maintenance – TDM (4 postes)
Responsable Maintenance Station SIREDO et Météo (1 poste)
Chargé d'Étude Unité Politique de Maintenance et Modernisation (1 poste)

à retourner avant le **15 MAI 2017**

(cachet de la poste faisant foi)

(dépôt avant 16h)

à

Direction des Routes d'Ile-de-France
BRH - Pôle de la formation et Concours
Mention OPA Technicien Niveau 2- 2016
15/17, rue Olof PALME
94 046 CRETEIL Cédex

Date de l'examen des dossiers

1^{er} juin 2017

Date des résultats d'admissibilité

6 juin 2017

Date de l'épreuve d'admission : entretien oral avec le jury

Du 26 au 30 juin 2017

Attention

Pour les candidats autorisés à passer l'épreuve orale, si **vous ne recevez pas de convocation pour l'entretien oral au plus tard le 19 juin 2017**, il vous appartient de vous manifester au plus vite en contactant le *Pôle formation et Concours*

DOSSIER D'INSCRIPTION

**EXAMEN PROFESSIONNEL
POUR LE RECRUTEMENT AU TITRE DE 2016
DE 10 O.P.A. - Technicien Niveau 2**

IDENTIFICATION ET DOMICILE :

Mme Mlle M.

Nom de famille : _____

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : _____

Poste tenu actuellement _____

Affectation actuelle _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone personnel : _____

Portable : _____

Professionnel : _____

Messagerie : _____

HANDICAP

Si vous êtes travailleur(euse) handicapé(e), remplissez cette rubrique et joignez les justificatifs de la CDAPH (commission des droits de l'autonomie des personnes handicapées)

Vous êtes reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la **CDAPH** ? oui non

Si oui, souhaitez-vous des aménagements particuliers en raison de votre situation personnelle ? (attestation médicale obligatoire établi par un médecin agréé par l'administration)
oui non

Si oui, de quelle nature ? (ex : 1/3 temps supplémentaire).....

- pour l'épreuve orale :

AVERTISSEMENT

Si vos déclarations, les renseignements fournis ce jour ou ultérieurement sont de nature à invalider votre candidature, vous vous exposez notamment à être radié(e) de la liste des candidats donc perdre le bénéfice de l'admissibilité ou de l'admission, ne pouvoir être nommé(e) en qualité de stagiaire ou de titulaire, et ce, que vous ayez été ou non de bonne foi.

ENGAGEMENT

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions générales d'accès à la fonction publique et des conditions particulières d'accès au concours interne pour lequel je demande mon inscription.

Fait à le.....

Signature du candidat



**VOTRE DOSSIER D INSCRIPTION DOIT ETRE RETOURNÉ DÛMENT SIGNÉ
ACCOMPAGNE DES DOCUMENTS NECESSAIRES POUR L'ADMISSIBILITE**

PIECES A JOINDRE POUR L'ADMISSIBILITE

**CONCOURS INTERNE
POUR LE RECRUTEMENT AU TITRE DE 2016
DE 10 O.P.A. - Technicien Niveau 2**

1. Un dossier rédigé par le candidat en 2 parties : (en 3 exemplaires)
 - a) une partie présentant la carrière du candidat, les expériences marquantes qui lui ont permis d'acquérir une certaine autonomie ou une expertise particulière et ses motivations pour évoluer dans sa carrière.
 - b) Une partie développant une thématique relative au métier du candidat, au choix du candidat et permettant d'apprécier ses facultés d'analyse et de raisonnement

2. Un curriculum vitae



Date limite d'envoi :

15 MAI 2017

(dépôt avant 16h00)

Vérifier que votre dossier contient :

Dossier d'inscription Dossier Curriculum-vitae

Direction des Routes ÎLE-DE-FRANCE
Secrétariat Général Délégué
BRH - Pôle formation et Concours - Mention OPA Technicien principal -2016
15/17, Rue Olof Palme 94046 CRETEIL Cedex